



Un modèle britannique d'université ?

Annabelle Allouch, Camille Noûs

DANS **SAVOIR/AGIR 2020/3 N° 53**, PAGES 10 À 18

ÉDITIONS **ÉDITIONS DU CROQUANT**

ISSN 1958-7856

ISBN 978236512887

DOI 10.3917/sava.053.0010

Date de mise en ligne : 24/11/2020

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-savoir-agir-2020-3-page-10?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions du Croquant.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Dossier

Un modèle britannique d'université ?

La Grande-Bretagne s'impose aujourd'hui comme l'un des modèles de la gouvernance de l'enseignement supérieur français, autant du point de vue de la gestion des flux étudiants (la plateforme de gestion des admissions français Parcoursup s'inspire largement de son équivalent anglais UCAS¹) que des modes de production, de financement et de diffusion de la recherche. À ce titre, la publication des *Macron leaks* concernant l'Université française soulignait l'attrait des réformateurs pour la mise en marché de l'Université britannique dont la clé de voûte était la délégation du budget des institutions de l'État aux familles, incarnée par la hausse rapide des frais d'inscription au tournant des années 2 000². Cet attrait paraît d'autant renforcé que la production scientifique britannique s'impose comme

ANNABELLE ALLOUCH

CAMILLE NOÛS

l'un des espaces de consécration de la recherche mondiale, excellence incarnée par le maintien de plusieurs de ses universités en haut de tous les classements mondiaux. De même, le Royaume-Uni s'impose comme le pays qui reçoit le nombre le plus important d'étudiants étrangers, après les États-Unis³.

Ce point de vue français, largement articulé à un certain attrait des élites politico-administratives pour les systèmes éducatifs et universités fondés sur le *New Public Management* comme rationalité gestionnaire⁴ ainsi qu'au poids de la langue anglaise dans la globalisation académique, masque pourtant la diversité des pratiques des universitaires et des effets des réformes dans les institutions. C'est cette réalité qui s'est donnée à voir à l'occasion de mouvements sociaux, par exemple

1. Annabelle Allouch, 2013, « L'ouverture sociale comme configuration. Politiques et pratiques de sélection et de socialisation des élèves de milieu populaire dans les Grandes écoles. Une comparaison France-Angleterre. », thèse de doctorat de sociologie à l'IEP de Paris.

2. Voir la note de Robert Gary-Bobo sur le sujet rédigé le 16 Novembre 2016 dans le cadre de la campagne du candidat Emmanuel Macron, rendu public par les #macronleaks. Note disponible au lien suivant (consultée le 10 Octobre 2020) : <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article7932>

3. Simon Marginson, *The UK in the Global Student Market : second place for how much longer ?*, Research paper du Center for Global Higher Education research findings, Londres, 2018.

4. Stephen Ball, *The Education Debate*, London, Polity Press, 2017.

en 2010 autour des mobilisations étudiantes contre la hausse des frais d'inscription et aujourd'hui contre la réforme des retraites et des statuts des enseignants-chercheurs⁵.

En s'appuyant sur des entretiens et éléments empiriques du travail universitaire, ce numéro de *Savoir/Agir* cherche donc à éclairer le lecteur sur les modes de fonctionnement d'un système de fabrique de la recherche finalement assez mal connu en France, à force d'être « du bon côté de la mondialisation ». À l'heure où le projet de loi de programmation de la recherche (LPR) est présenté devant le Parlement français, il s'agit également d'éclaircir les effets de la transformation des modes de gouvernance sur le fonctionnement des universités et la fabrique de la recherche. Comment « fait-on de la science » dans les universités britanniques aujourd'hui, *a fortiori* dans un contexte néolibéral⁶? Que signifie « faire des sciences sociales » aujourd'hui en Grande-Bretagne ? Quelle est la place des universitaires qui portent la parole des sciences sociales dans l'espace public britannique ?

5. Voir par exemple l'article d'Ari Marinelli dans *Contretemps*, disponible au lien suivant : <https://www.contretemps.eu/greve-universite-angleterre-reactionnaire/>

6. Si le terme relève de définitions variables selon les époques, on entendra par néolibéralisme les politiques et pratiques gestionnaires visant à gouverner l'enseignement supérieur par une régulation relevant de pratiques marchandes (fixation d'un prix du diplôme, définition de l'usager comme consommateur et régulateur de la qualité de l'offre, etc.) mais aussi de technologies politiques (indicateurs, classements, etc.) assurant le contrôle et la surveillance des acteurs par les pouvoirs publics.

La position paradoxale de la Grande-Bretagne dans la globalisation universitaire

Pour le comprendre, il faut d'abord prendre le temps de revenir sur la place des universités britanniques dans la circulation accélérée des flux d'étudiants et d'universitaires entre pays, mais aussi dans la fabrique mondialisée de la recherche.

Au sein de l'espace européen, le succès des chercheurs britanniques est incarné par leur accès privilégié aux financements de projet, qui a désormais valeur de consécration du système universitaire. C'est le cas des financements offerts par l'Union européenne par le biais de l'*European research council* (ERC), qui souligne la position stratégique du pays en particulier dans le domaine des sciences humaines et sociales. Ainsi, en 2020, 12 ERC « *advanced* » (réservées aux chercheurs confirmés) sont attribuées à la Grande-Bretagne, contre 7 à l'Allemagne et 5 à la France. Cet équilibre s'inverse en biologie et en médecine où seulement 7 ERC sont attribuées à des chercheurs britanniques, contre 6 à la France mais 12 à la Suisse et 14 à l'Allemagne. En physique et en sciences de l'ingénieur, 15 bourses sont attribuées à des équipes britanniques, contre 14 en Allemagne, 10 à la France ou à la Hollande⁷. Ces sources, même récentes, soulignent toutefois la grande fragmentation du système entre les universités elles-mêmes : en sciences humaines et sociales, l'Université d'Oxford se taille la part du lion, avec 7 des 12 financements acquis, contre 4 à Cambridge et

7. Voir les résultats des lauréats par année sur le site de l'ERC (consulté en Avril 2020).

1 à l'Université de Bristol. À l'image de la France, la répartition des financements reflète donc un paysage universitaire profondément inégalitaire entre les universités dites de recherche (*Research universities*) et les autres établissements. Ce sont ces inégalités infranationales qui trouvent d'ailleurs une traduction quantifiée dans les classements internationaux.

Or, la position hégémonique de ces établissements « d'excellence » s'ancre moins dans l'efficacité de leur gouvernance que par une division du travail de production et de diffusion scientifique mondiale largement associée aux héritages institutionnels et linguistiques des empires coloniaux⁸. Espaces centraux de fabrique des élites coloniales envoyées en Inde ou encore en Australie, les universités d'Oxford et de Cambridge s'imposent dès le début du XIX^e siècle comme les fers de lance de la diffusion d'une « culture académique impériale » d'ailleurs largement racialisée (à la faveur des « White anglo saxon ») et genrée, tandis que les universités londoniennes organisent une mise en réseau des établissements des pays colonisés⁹. Si à partir de la Première guerre mondiale, le retournement de la domination économique et militaire joue en faveur des États-Unis (avec l'aide de fondations philanthropiques comme la Foundation Carnegie ou Rockefeller), cette histoire fournit une explication convaincante de la place actuelle des infrastructures universitaires et éditoriales du monde anglo-américain, consacrées comme

espace d'un travail de théorisation, d'interprétation et de publication des données, alors que les Suds (l'Amérique latine, l'Asie, et même une partie de l'Europe occidentale) se verraient relégués à un rôle de collecte et de premier traitement des données¹⁰. Cette division du travail, grâce à l'appui du développement de l'anglais comme *lingua franca* académique, amplifierait ainsi le poids du monde angloaméricain dans le travail de généralisation et de production de théories à valeur universelle¹¹.

Toutefois, au sein de cet espace académique mondialisé, les universités britanniques ont un rôle plus paradoxal qu'il n'y paraît, notamment lorsque l'on considère les circulations entre ces dernières et la France. D'abord, le pays occupe une place assez minoritaire dans les flux de chercheurs. Une étude récente soulignait qu'alors que les américains représentent en dix ans plus de 21 % des invitations à l'EHESS entre les années 1990 et aujourd'hui, les britanniques ne représentent que 11 invitations, bien loin de l'Italie (33 invitations) ou encore de l'Allemagne (24 invitations)¹². Ces résultats font écho à une tradition plus ancienne d'invitations en sciences humaines et sociales à la faveur de l'Allemagne puis des États-

10. Jacques Gaillard, Bernard Schlemmer, « Chercheurs du Nord, chercheurs du Sud : itinéraires, pratiques, modèles : un essai d'analyse comparative », in Roland Waast (dir.) *Les sciences hors d'Occident au 20^e siècle = 20th century sciences : beyond the metropolis* : 6. *Les sciences au Sud : état des lieux = Sciences in the South : current issues*, Paris, ORSTOM, p. 113-135. 2016.

11. *Ibid.*

12. Wiebke Keim, « Analyse des invitations de chercheurs étrangers par l'EHESS. Compétences reconues et clivages Nord-Sud », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 9, 2010, p. 33-52.

8. Tamson Pietsch, *Empire of Scholars: Universities, Networks and the British Academic World, 1850-1939*, Manchester, Manchester University Press, 2013.

9. *Ibid.*

Unis¹³.

Si on se concentre ici sur la question de la production de la recherche, il faut également noter les spécificités de la structure des effectifs étudiants : traditionnellement, les 2 millions 380 000 étudiants scolarisés dans le supérieur¹⁴ se concentrent au niveau de la licence (*Bachelor*) à la défaveur du master (*post graduate studies*), qui représente « seulement » 585 000 étudiants, chiffres en hausse depuis 10 ans, la mastérisation du système se trouvant accélérée à faveur des réformes communautaires¹⁵.

À la pointe du néo-libéralisme. Logiques institutionnelles et expériences sociales

Dès lors, qu'est-ce qui suscite l'intérêt des réformateurs français de l'Université ?

D'abord, c'est que les universités britanniques s'inscrivent dans un modèle de gouvernance intermédiaire, entre un modèle français (ou continental) de service public de l'enseignement supérieur qui dépend légalement et financièrement de l'État, et le système américain, qui repose sur un modèle marchand ou quasi-marchand de financements et de recrutements des enseignants, et où la part des universités privées est très importante¹⁶. Ainsi, si elles bénéficient traditionnellement d'une large auto-

nomie dans leur gouvernance (incarquée par la figure des Vice-Chancellors, équivalents des Présidents d'universités) y compris d'un point de vue pédagogique et dans leur recrutement, les 165 institutions du supérieur anglais (dont 113 universités) restent régulées par les gouvernements nationaux (l'Enseignement supérieur est dévolu aux nations depuis les années 1980), par le biais d'agences de financement comme le UKRI (*United Kingdom Research and Innovation*) ; qui se déclinent sur des sujets comme la vie étudiante ou encore l'ouverture sociale (régulé par *l'Office for students* depuis 2017). Autonomes dans leur gouvernance mais en partie dépendantes de l'État pour le volet financier (en parallèle d'activités commerciales et philanthropiques), elles ne bénéficient pas d'un statut d'établissement public – comme en France – mais de celui d'associations privées à but non lucratif – *charities*, à l'exception d'une Université privée, l'Université de Buckingham. De ce point de vue, le système britannique présenterait relativement plus de similitudes avec la France que les États-Unis et ses 4 000 établissements du supérieur, d'autant plus que ses politiques éducatives sont également marquées par la mise en exergue du rôle de l'étudiant pris comme consommateur – comme acteur de la régulation de la qualité éducative, mais également par la montée en puissance d'acteurs privés dans leur gouvernance (cabinets de conseils, entreprises de certification, etc.)¹⁷.

Mais ce qui caractérise plus sûrement les universités britanniques vu de France, c'est la rapidité des changements institutionnels dont elles ont

13. Christophe Charles, *La république des universitaires (1870-1940)*, Paris, Le Seuil, 1994.

14. Chiffres HESA pour 2018/2019.

15. Paul Wakeling, « Graduate education: organization », in Miriam E. David & Marilyn J. Amey (dir.), *The SAGE Encyclopedia of Higher Education*, Thousand Oaks, CA, Sage, 2020, p. 661-662

16. Roger Brown, Helen Carasso, *Everything for sale ? The Marketization of UK Higher education*, London, Routledge, 2013.

17. Sur cette question, voir Stephen Ball, *Op.cit.*

fait l'objet, alors qu'elles relevaient jusque dans les années 1970 d'un service public reposant sur la gratuité des études et le financement indirect par l'état selon les effectifs. Initiée par les gouvernements successifs depuis l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher, en 1979 (c'est-à-dire avant même le processus de Bologne marquant l'uniformisation des systèmes européens d'enseignement supérieur), la mise en marché des universités est marquée par une série de mesures qui affectent à la fois la gestion des institutions et l'accès des étudiants au supérieur dans un contexte de réduction budgétaire drastique. Par convention, de nombreux auteurs considèrent l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants extra-communautaires en 1979, comme le point de départ de la marchandisation des universités, suivie quelques années après par la mise en œuvre d'un financement de la recherche par projet (*Research selectivity policy*) en 1984, et l'usage d'indicateurs de performance dans les différents secteurs relevant de la compétence des universités (1985). Les politiques d'économie de la connaissance portée par Tony Blair et le *New Labour* accompagnent à partir de 1997 l'augmentation des frais d'inscription et la mise en place de prêts gouvernementaux pour les étudiants nationaux faisant grimper les coûts jusqu'à 9 000 Livres sterling par an en 2020 (hors frais de logement, etc.)¹⁸. Le marché comme mode de gouvernementalité s'impose donc depuis longtemps

comme paradigme structurant le rapport à l'institution universitaire et à ses savoirs. À ce titre, le recours à des indicateurs de performance rend possible une quantification de la recherche qui sert, *in fine*, la transformation de l'offre universitaire (diplômes, publications, etc.) en marchandise¹⁹.

Le *Research excellence framework* (REF), appelé *Research assesment exercise* (RAE) jusqu'en 2009 s'avère être un instrument crucial de cette marchandisation de la recherche. Il s'agit d'un dispositif d'évaluation national fondé sur la production d'indicateurs quantifiés visant à évaluer la « qualité » de la production scientifique. Le REF repose donc sur une incitation à la compétition pour la publication dont le nombre et le « prestige » qualifient la performance de chaque département. La note allouée dans ce cadre détermine par la suite le montant des subventions publiques versées à chaque institution et à chaque département.

Plusieurs articles du numéro cherchent à comprendre ses effets sur le travail de production scientifique. Simon Paye et Yann Renisio décrivent le rôle ambivalent du REF dans la conversion des disciplines au format de diffusion académique de « l'article » (plutôt que du livre). Selon eux, si le REF ne favorise pas, dans ses grilles critériées, un format académique par rapport à un autre, elle joue le rôle d'accélérateur des pratiques concurrentielles de recrutement des chercheurs (fondées sur l'article). Au passage, il amplifie aussi les processus déjà à l'œuvre de hiérarchi-

18. Pour un panorama de ces réformes, voir : Annie Vinokur, Corine Eyraud. « Le « Higher Education and Research Act 2017 » : acte de décès du service public de l'enseignement supérieur en Angleterre ? », *Droit et société*, Vol. 98, n° 1, 2018, p. 113-138.

19. Elsa Boulet, Hugo Harari-Kermadec, « Le rôle de la quantification dans le processus de marchandisation de l'université. Étude de cas d'une université anglaise », *Politiques et management public*, Vol 31, n° 4, 2014, p. 405-420.

sation de la « grandeur » des disciplines. Occupant une position subalterne au sein de l'institution, ces universitaires sont incités à s'ajuster à des normes déjà présentes dans les matières bénéficiant du plus fort capital de scientificité (en l'occurrence en mathématiques, physique, biologie, etc.). Cette conversion « par le sentiment d'illégitimité », en quelques sorte, n'empêche pas la résistance du pôle « arts et sciences humaines » des disciplines. Corinne Nativel revient elle aussi sur le cas des sciences sociales critiques en dessinant un vaste panorama des transformations suscitées par le REF sur les modes de fonctionnement des départements universitaires, et en particulier ceux de sociologie, et même sur l'écologie des maisons d'édition relevant de ce type d'approches.

Au-delà des effets sur les structures et les financements, les réformes mettent en jeu les pratiques et les trajectoires professionnelles de ceux qui « font la recherche ». On tente ici d'en rendre compte de manière incarnée, en empruntant le point de vue des acteurs qu'ils soient visibles comme les universitaires, ou invisibilisés par les formes de financement par projet, comme les traducteurs.

Au Royaume-Uni, le statut des universitaires relève du droit privé depuis 1988, et les universités assurent de manière autonome leurs recrutements. Les salaires (à l'exception notable des professeurs) sont fixés par une grille salariale fixée au niveau national. Comme ailleurs, le marché du travail est fragmenté entre permanents et précaires, avec la présence de « vedettes académiques » en capacité de négocier leur salaire, notamment lorsqu'ils sont titulaires de financements de recherche

utiles dans le cadre du REF²⁰. Parallèlement, l'explosion du financement de la recherche par projet a eu un impact sur la masse salariale temporaire qui représentait en 2012/2013 36,4% des personnels. Cette précarité est un marqueur fondamental de la carrière des universitaires britanniques : environ 70 % des universitaires permanents ont exercé un à trois emplois précaires avant d'occuper ces fonctions. 7 % d'entre eux auraient même exercé de 4 à 8 emplois précaires avant d'être recrutés de manière permanente²¹.

L'entretien mené avec Sol Gamsu, maître de conférences de sociologie à Durham, illustre à quel point les modes d'engagement chez les universitaires britanniques s'articulent à cette expérience de la précarité, alors que la génération de sociologues britanniques née après 1950 se définit par sa proximité avec le parti travailliste. Une enquête par questionnaire menée en 2 000 souligne toutefois une mise à distance des partis pour une partie de cette génération, et un positionnement politique de plus en plus proche de l'extrême-gauche, ce qui peut être également un effet des changements de l'offre politique des néo-travaillistes²². L'entretien souligne d'ailleurs à quel point, y compris pour un universitaire politisé, le rapport au métier d'universitaire apparaît marqué par une méfiance à l'égard des instances de l'université, tout comme des syndicats et des instances intermédiaires, jugées inaptes à s'ajuster aux nouvelles revendications. Ces dernières s'arti-

20. Simon Paye, « Temporaires, permanents, « vedettes » : la tripartition du salariat académique au Royaume-Uni. », *Sociologie du Travail*, n°57, 2015, p.175-199.

21. *Ibid.*

22. Albert Halsey, *Op.cit.*

culent non seulement à des questions statutaires (retraites, augmentation des salaires et maintien de conditions de travail acceptables), mais aussi au creusement des inégalités sociales, raciales et genrées à l'intérieur du « corps » et plus largement à l'université. En temps de grève, la méfiance et les velléités à défendre d'autres causes que celles du statut donnent lieu au recours à des répertoires et à des modalités d'action politique extrêmement diversifiés.

L'entretien mené avec L. Garnier et K. Throssell repose quant à lui sur l'analyse réflexive des pratiques professionnelles de la traduction, à partir du retour d'expérience de deux traductrices spécialisées en sciences sociales travaillant régulièrement avec des revues et des maisons d'édition académiques britanniques et françaises. Alors que l'usage de l'anglais s'impose désormais comme une norme standard dans la production et la diffusion des sciences sociales, l'entretien propose une lecture microsociologique des pratiques de traduction, tout en visibilisant des techniques professionnelles de circulation et de transfert linguistiques souvent rendues aveugles par le format des productions scientifiques. Une partie de l'entretien met également en exergue le regard des traductrices sur le champ universitaire, et en particulier sur les pratiques des chercheurs français pris par les injonctions à l'usage de l'anglais, autant du point de vue de leurs productions académiques que de leurs demandes de financement. L'article vise ainsi à éclairer le poids de la langue dans la production et la diffusion des sciences sociales, entre standardisation et maintien d'un système national et unilingue.

Avant l'université néolibérale : une approche par les disciplines et par les marges

Néanmoins, la pénétration et les effets des réformes liées à l'introduction d'instruments d'évaluation, de *benchmarking* et de classement dans l'ESR britannique et en particulier anglais demeurent incompréhensibles si on ne les replace pas au sein de pratiques de production académique nationale plus anciennes. Plusieurs articles choisissent d'emprunter la voie de l'analyse de disciplines désignées en France et en Grande-Bretagne sous le vocable de « sciences sociales. » L'intérêt d'une telle focale se situe dans la position médiane entre champs politique et académique qu'occupent traditionnellement ces disciplines, mais aussi dans la manière dont elles se sont imposées comme une grille de lecture du monde social, sans pour autant bousculer les hiérarchies académiques²³.

Faisant écho à l'article de Corinne Nativel qui souligne le rôle central de la géographie et de la sociologie dans la diffusion de paradigmes marxistes à l'université, trois articles se penchent sur les lieux de production des sciences sociales en Grande-Bretagne et la manière dont – par les méthodologies et les approches qui y sont employées – ces lieux reflètent les objets de lutte politique et sociale dans l'espace public britannique.

C'est le cas de l'article de Clément Desrumeaux qui relate les conditions d'émergence de la géographie sociale et

23. Mathieu Hauchecorne, « Les sciences humaines et sociales en France depuis 1962 », in Christophe Charle, Laurent Jeanpierre (dir.), *La Vie intellectuelle en France XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 2016.

politique comme outil de compréhension des comportements électoraux en Grande-Bretagne à partir des années 1970. Plus généralement, l'étude de la dimension spatiale comme variable explicative du vote permet de comprendre l'importance des représentations stéréotypées qui divisent l'Angleterre entre un Nord populaire et ouvrier et un sud plus bourgeois dans la fabrique curriculaire des disciplines. De ce point de vue, la répartition des capitaux économiques et symboliques à l'intérieur du champ académique britannique, entre Londres et Oxbridge et une multitude de « périphéries » (Bristol, Manchester, Sheffield, Newcastle, etc.) reproduit des logiques économiques et institutionnelles qui ne semblent pas être mises à mal par la mobilité des étudiants au sein du pays (traditionnellement plus importante qu'en France²⁴) ni même par l'arrivée de flux estudiantins venus de l'étranger²⁵.

Les années 1970 marquent également un tournant dans la quête de légitimité académique et institutionnelle de la sociologie britannique, qui accueille à la fois de plus en plus d'étudiants dans les 89 départements que comptent les universités, mais où elle se voit réduite à une position de discipline dominée, dans un double contexte de critique idéologique (contre la puissance des schèmes d'explication marxiste, notamment) et de réduction drastique du financement de sa recherche avec l'arrivée de M. Thatcher au pouvoir (de 20 millions de livres en 1979 à 15,6 mil-

lions en 1982)²⁶.

Ce processus s'accompagne également d'une fragmentation de la discipline, au sein d'autres départements qui mobilisent ses approches et ses méthodologies à des fins qui ne sont pas liées à la recherche, comme c'est le cas des départements de « politiques sociales » (*Social Policy*), des écoles de commerce ou encore des départements de sciences de l'éducation (*Education*) plutôt dédiés à la formation des maîtres. Cette position de « discipline de service » (*service subject*) contribue à cette époque à détricoter les structures de recherche proprement disciplinaires, phénomène encore amplifié par le financement par projets²⁷. Dans ce contexte institutionnel, l'article de Baudry Rocquin rappelle l'ambivalence des productions de cette époque qui, de Goldthorpe à l'éthnométhodologie, auraient également contribué à discuter le paradigme des inégalités sociales.

Le recours à cette perspective socio-historique permet également de comprendre à quel point les réformes récentes de l'Université, qu'elles soient liées à ses financements ou à sa gouvernance, sont loin de s'appliquer de manière uniforme à toutes les universités (et même au sein même de chaque université), selon les capitaux qu'elles peuvent faire valoir et leur position dans l'espace de l'enseignement supérieur. L'article d'Alexandre Tessier et d'Annabelle Allouch illustre le cas singulier de l'Université d'Oxford en étudiant un espace marginal au sein de l'université, la Maison française d'Oxford (MFO). Si l'histoire

24. Mark Holton, Mark Riley, « Student geographies: exploring the diverse geographies of students and higher education », *Geography Compass*, n° 7, 2013, p. 61-74.

25. Simon Marginson, *Op. cit.*

26. Albert Halsey, *Op. cit.*

27. John Holmwood, *Op. cit.*

de la MFO est inséparable des relations diplomatiques et universitaires entre la France et la Grande-Bretagne, elle illustre également les formes de découplage institutionnel qui y sont encore à l'œuvre aujourd'hui, entre des espaces conservateurs du point de vue de leur pédagogie qui ont vocation à former les élites du pays, et des acteurs à la pointe des réformes néolibérales de l'enseignement supérieur. La compréhension des modes de monétisation de ce statut (par exemple à l'occasion de l'augmentation exorbitante des frais d'inscription au tournant des années 2 000 puis 2010) selon une logique néolibérale classique ne peut donc faire l'économie d'une étude de l'hétérogénéité des structures au niveau méso, ni d'une analyse des formes de compétition auxquelles se livrent les acteurs afin de capter des biens et des capitaux (le plus souvent symboliques) dans le but d'y modifier les hiérarchies de prestige académique. L'existence de ces fonctionnements parallèles explique qu'Oxford demeure représenté dans l'espace public britannique comme un lieu de formation des élites nationales, ainsi que des pays issus de l'ancien empire britannique – et d'ailleurs souvent critiqué pour son élitisme jugé désuet-, tout en étant investi comme le fleuron britannique de l'entreprise académique mondialisée. ■